

Résistance et Emissions « Radio » 1940 – 1945

LE CONTEXTE

Guerre 1939 – 1940 : la « drôle de Guerre »
Armistice
Londres et De Gaulle
Ligne de démarcation : deux zones
Réseaux de Résistance et Maquis
Débarquement et Libération

LES HOMMES

Les réseaux, et les membres du Réseau des Emetteurs Français

1940: I.S. ; OCM ; BCRA
1942: SOE; AS; FTP
1943: Maquis; commandos Jedburgh
1944: FFI; commandos SAS

LE MATERIEL

Postes britanniques
Postes polonais

LES MEMBRES DU REF « Morts pour la France »





Mars 1939, l'Allemagne annexe la Tchécoslovaquie. Août 1939, signature du pacte de non-agression entre l'Allemagne et la Russie... Le 1er septembre 1939 l'Allemagne envahit la Pologne, et le 3 septembre, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne !

Dès le 29 août 1939, les journaux publient une "nouvelle réglementation des communications téléphoniques et télégraphiques" qui précisent: "*Les communications téléphoniques sont supprimées avec les départements français et l'étranger... Tous les télégrammes à l'arrivée et au départ doivent être visés par les commissaires de police ou les maires ... Pour les postes radioélectriques privés, les demandes d'autorisation, d'installation et d'exploitation, ne sont plus acceptées... Les autorisations en cours d'exploitation des postes émetteurs privés sont suspendues.*" (cf.: *Journal "La Petite Gironde du 29 août 1939 - communiqué de la direction régionale des P.T.T).*



Le samedi 2 septembre 1939, la République Française décrète " l'ordre de mobilisation générale "... Les membres du R.E.F. se retrouvent "sous les drapeaux", pour ce qui restera dans l'Histoire comme "la drôle de guerre". Celle ci durera de septembre 1939 à la déroute de juin 1940.

250 membres du R.E.F rejoignent les rangs des sapeurs télégraphistes du 8ème Génie, suite à l'intervention de F8LA, Président du REF.



Le 20 septembre 1939, le conseil d'administration du R.E.F. envoie une lettre circulaire aux membres, annonçant la " mise en veilleuse" de toute activité de notre association

Mais le 12 mai 1940, les divisions blindées allemandes percent la "ligne Maginot" dans les Ardennes... Le 25 mai les troupes Belges, Anglaises et Françaises sont encerclées autour de Dunkerque... Le gouvernement français quitte Paris le 10 juin et se réfugie à Bordeaux...Le 14 juin Paris est occupé par les Allemands...Le 17 juin, le maréchal PETAIN est nommé " président du conseil " et sollicite l'armistice...

Le 18 juin, le général DE GAULLE lance, de Londres, "dans le désert", l'appel du 18 juin



L'armistice est signé le 22 juin: conséquence immédiate, la France est coupée en deux zones. L'Allemagne exercera son autorité dans la "zone occupée (au nord de la Loire, et tout le littoral atlantique); le gouvernement français administrera le reste du pays, depuis Vichy

Dès le 26 juin 1940 est publiée, en zone occupée, une ordonnance relative à la

remise des appareils de postes émetteurs dans les pays occupés (cf.: VOBIF), et "***L'interdiction d'écouter à la radio d'autres stations que celles du Reich, déjà appliquée aux Hollandais et aux Belges, est étendue à la zone "occupée". L'inobservation de ces prescriptions est punie de la peine capitale "***

Interdiction d'écouter (§ 12). — Qui-
conque aura écouté, soit en public, soit
en commun avec des tiers, des émissions
de radiodiffusion autres que celles des
postes allemands ou des postes de la
radiodiffusion nationale française, ou
des postes situés dans les régions occu-
pées par les troupes allemandes, ou
qui aura facilité leur audition à des
tiers, sera puni de la peine des travaux
forcés et, dans les cas de moindre gra-
vité, de la peine d'emprisonnement et
d'une amende, ou de l'une de ces deux
peines seulement.

Auditeur de la Radio Anglaise . . .
Considère ce papier comme un premier avertissement

C onsciencement ou non, en écoutant et propageant
cette propagande, fruit de l'alliance judéo-com-
muniste, tu commets un crime envers ta Patrie.

Sans préjudice des sanctions judiciaires auxquelles
tu t'exposes, saches qu'il est des Français décidés à
tout pour que cesse ton action criminelle.

Essaie de comprendre où est ton devoir. . .

Si non, à notre grand regret, nous n'hésiterons pas à te l'imposer.



L'écoute de la B.B.C., par les Français, va aller
pendant croissante, et de ce fait deviendra vite
interdite...car l'écoute de " Ici Londres " : "Les
Français parlent aux Français", émission de Jacques
DUCHESNE ou des histoires de Jean OBERLE , puis

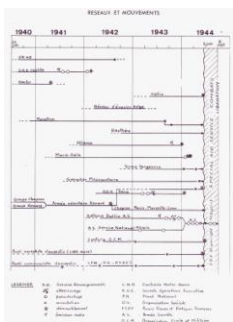
de Pierre DAC ont un succès grandissant, pour contrer les nouvelles
diffusées par la T.S.F. française, sous contrôle allemand (souvenez-
vous du célèbre : " Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris
est allemand...")

**Recommandations
importantes
aux sans-filistes
français**

1. Cacher votre appareil aux Allemands.
2. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
3. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
4. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
5. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
6. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
7. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
8. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
9. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
10. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
11. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.
12. Ne pas laisser l'appareil fonctionner pendant un long moment sans un émetteur de son, ou sans un autre appareil qui en imite le son.

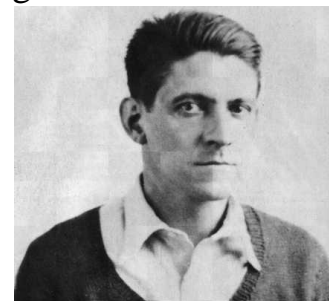
Le contexte est désormais connu et chacun peut choisir la place qu'il veut tenir pendant cette période d'occupation. Cela va aussi concerner les membres du R.E.F., et avec soixante dix ans de recul, je peux constater que la grande majorité de nos camarades ont "laissé passer l'orage", avec le seul envie de survivre. Mais d'autres avaient choisi leur camp: certains dans les rangs de Vichy, mais aussi quelques rares dans les rangs de la Résistance, soit en rejoignant les F.F.L. à Londres, les maquis des F.F.I ou des F.T.P. sur le sol de France, soit enfin " l'armée des ombres" de la Résistance Secrète. En compilant les "Radio-REF" de 1946 à 1948, rubrique "**les membres du R.E.F. dans la Résistance**", j'arrive à 80 noms ou indicatifs. On peut penser, qu'à la Libération, certains ont souhaité garder l'anonymat sur leurs actions héroïques, donc cette liste n'est peut-être pas exhaustive ? Hélas!...**22** d'entre eux sont "**MORT POUR LA FRANCE**", *tués à l'ennemi ou dans les rangs de la Résistance, décédés dans les bagnes nazis ou à la suite de leur action patriotique.* (Radio REF 11/12 47). Un seul, BERTIN - F3AR, sera fait "Compagnon de La Libération", par le général DE GAULLE... Revivons leurs histoires

Le début des émissions clandestines et des réseaux



Dès 1940, la France Libre à Londres a un problème urgent à résoudre qui est celui de pouvoir assurer des liaisons radios France/Londres et immédiatement le BCRA (Bureau central du renseignement et Action) est créé, et mis en place par étapes.

Tout d'abord, 1^{ère} tentative de liaison radio entre la Bretagne et Londres par le Capitaine de Frégate D'Estienne d'Orves. Il est arrêté le 22 janvier 1941 et fusillé le 29 août



En 1941, les premiers opérateurs radios sont parachutés « blind », c'est à dire sans équipe d'accueil sur le sol de France. Fin 1941, 12 postes de radio sont opérationnels (série des Mark XV). Voici le témoignage du Colonel REMY, chef du plus grand réseau de la France Libre – « Confrérie Notre-Dame – CND » :

"Le premier poste clandestin que j'ai utilisé avait reçu le pseudonyme de "Cyrano". Il m'avait été envoyé d'Angleterre en Espagne, par des voies secrètes, et grâce à la complicité de mon ami LE LAY, receveur des douanes françaises à Canfranc, le colis échappa au contrôle des douanes espagnoles et françaises. La première émission à destination de l'Angleterre eut lieu au printemps 1941 dans un petit château de la Dordogne... Je me souviens de la profonde émotion qui s'empara de nous lorsque mon opérateur, son casque sur la tête, nous fit le signe convenu pour dire que Londres avait répondu... "Cyrano" se présentait sous l'aspect d'une grosse valise qui devait bien peser 35 kg, et que je transportais jusqu'à Nantes..."



Un nouvel opérateur me fut affecté Bernard ANQUETIL, dit LHERMITE, ancien quartier-maître radio à bord du sous-marin "Ouessant"... Le 31 Juillet 1941 je recevais un message de Londres m'ordonnant de cesser immédiatement nos émissions, la marge de sécurité étant très largement dépassée. Malheureusement avant d'avoir pu le prévenir LHERMITE avait été surpris en pleine transmission. Il eut le temps de détruire "Cyrano" en le jetant par la fenêtre. Blessé lors de son arrestation, torturé, il ne donna aucun renseignement, même pas son nom. Il fut fusillé le 24 octobre 1941... (cf.: revue "RADIOS SCOUT" n° 230 / Avril 1948).

Bernard ANQUETIL, dit LHERMITE, opérateur radio, "Mort pour la FRANCE", fut le premier de tous les agents clandestins à être fait "Compagnon de La Libération", par le Général DE GAULLE. (cf: *Mémoire d'un agent secret de la France Libre – Remy – édition France Empire 1959*)

En 1942, naissance de « l'Action », Jean Moulin est parachuté avec son radio « Montjaret », et mise en place du réseau de transmission clandestines de l'A.S.

Mise en place également d'une structure pour la formation d'opérateurs radio sur place, par Claude WOLF, dit « Indien », et recrutement d'opérateurs pour le « Wireless Transmission »... (on trouve une vingtaine de membres du REF, dans la liste des opérateurs de l'AS reconstituée après la Libération)

Interdiction de former des radiotélégraphistes ou radiotéléphonistes et des techniciens de la radiotélégraphie ou radiotéléphonie (11) — 1° Il est interdit de procéder à la formation de radiotélégraphistes ou radiotéléphonistes, ainsi que de techniciens de la T.S.F. Le Ministère des Postes en France se réserve le droit d'accorder des dérogations dans des cas particuliers ;
2° Quiconque sera contrevenu à l'interdiction énoncée à l'alinéa premier du présent article sera puni de la peine des travaux forcés, de celle de l'emprisonnement ou d'une amende.
L'ordonnance allemande du 15 décembre abroge les dispositions antérieures ci-dessous :
Ordonnance du 26 juin 1940 relative à la remise des appareils de postes émetteurs dans les pays occupés (VOBIF, p. 90).
Ordonnance allemande du 23 mars 1942 portant interdiction de procéder à la formation de radiotélégraphistes et de techniciens de la radio (VOBIF, p. 354).

Les opérateurs radios.

-On compte 159 opérateurs qui ont travaillé depuis la réorganisation avec un pseudonyme représentant qui une ville, qui une nation, qui un peuple etc. Plus de la moitié a été recrutée en France. Pour la période 1940-1942 plus de 75% ont été arrêtés alors que pour la fin de guerre seulement 25 % ont subi l'allemand. Dans les deux cas, 50% ne sont pas revenus des camps de la mort.

-Le volume du trafic passe de quelques cables quotidiens en 1940 à 150 par jour en 1943. Pendant la dernière année de guerre, 50000 messages sont transmis.

Mais arrestation de Jean Moulin, le 21 juin 1943, à Calluire et le « WT » est décapité, entraînant une longue période de silence pour l'AS entre Londres et la France. Cependant, pendant cette période, l'effectif des maquis grossit du fait des appels au STO, et ces derniers manquent cruellement de matériels et d'opérateurs.

En juillet 1943, réorganisation des transmissions de l'AS par Jean FLEURY, avec la mise en place du plan « Electre » :

"Broadcast" sur appareils de TSF ordinaires ou récepteurs miniatures "Biscuit" spécifique maquis.
-Instauration de nouveaux plans d'émission radio avec grand nombre de fréquences, horaires, endroits, indicatifs indéchiffrables. Mise en place de "quartz" interchangeables qui stabilisent les fréquences avec plan de fréquences.

Séparation des lieux d'émission et de réception, ce qui raccourcit les temps de vacation et réduit le risque de repérage par la radiogoniométrie

allemande.

Utilisation des postes polonais et de la série des valises britanniques du SOE et IS. 2000 émetteurs et 1000 quartz sont fabriqués et parachutés sur la France combattante

La réception peut être faite sur des BCL familiaux avec bandes OC ou sur les MCR1 « biscuit » des maquis.

En 1946, notre revue « Radio REF » publiera :

" Enfin, nous dirons quelques mots sur l'activité des radios devenus clandestins, pendant la dure épreuve de l'occupation ennemie. De 1941 à 1943, la France combattante installa environ 500 postes émetteurs-récepteurs; d'autre part, de nombreux amateurs réussirent à récupérer quelques matériel et à reconstruire de petites stations (on peut dire sans exagérer: une par département environ). Ne disposant que de bien faibles moyens de protection, ils travaillèrent au milieu des troupes d'occupation disposant cependant, elles, de moyens de police et de contre-espionnage puissants. Parmi tous ces volontaires, dont certains durent payer leur action par le peloton d'exécution, il en est qui sont restés dans l'obscurité sans que l'on sache pourquoi... Le territoire fut divisé en régions dans lesquelles les réseaux d'action furent une "Chaîne radio" et les réseaux de renseignements un "Centre d'antenne" (deux appellations désignant, d'ailleurs, des organisations semblables. Une trentaine de postes puissants (nous ne parlons pas ici des émetteurs- valises) furent parachutés sur le territoire; d'autres stations, construites de toutes pièces par certains radioamateurs, furent mises à la disposition des maquis, "pianos et opérateurs"... Un nombre imposant de liaisons avec Londres et Alger fut réalisé. Télégrammes, messages codés, ordres, demandes, etc., constituaient les signaux qui suivaient le contact établi après le passage répété de l'indicatif constitué par trois lettres de l'alphabet: par exemple BOS ou VWO..."

Détention de postes émetteurs de T.S.F. (§ 17). — 1° Est interdite la détention des postes radiélectriques d'émission, y compris les appareils d'émission d'amateurs, les générateurs transportables de courant électrique, les batteries et accumulateurs nécessaires à leur fonctionnement, de même que tous accessoires de ces appareils ;
 2° Cette interdiction ne s'applique pas à la détention des appareils fonctionnant avec l'autorisation d'un service allemand, ou laissés à la disposition de leur détenteur sur certificat d'une autorité allemande ;
 3° Quiconque aura détenu les objets énumérés à l'alinéa premier, sans justifier de l'une des conditions visées à l'alinéa deux, sera condamné à mort ;
 4° Dans les cas de moindre gravité, et dans ceux de négligence, la peine pourra être celle des travaux forcés et de l'emprisonnement.

Vu toute cette activité, le 18 décembre 1942, l'autorité occupante prend une ordonnance portant sur les interdictions suivantes, et qui sera publiée par le VOBIF n° 82 du 2 janvier 1943: "1) Interdiction d'écouter (§12): Quiconque aura écouté, soit en public, soit en commun avec des tiers, des émissions de radiodiffusion autres que celles des postes allemands ou des postes de la radiodiffusion nationale française...sera puni de la peine des

travaux forcés. 2) Détention de postes émetteurs (§17): Est interdite la détention des postes radioélectriques d'émission, y compris les appareils d'émission d'amateurs... Quiconque aura détenu ces objets sera condamné à mort. 3) Interdiction de former des radiotélégraphiste ou des radiotéléphoniste et des techniciens de la radio: Il est interdit de procéder à la formation de radiotélégraphistes ou radiotéléphoniste, ainsi que des techniciens de la T.S.F. Quiconque aura contrevenu à l'interdiction énoncée sera puni de la peine des travaux forcés.

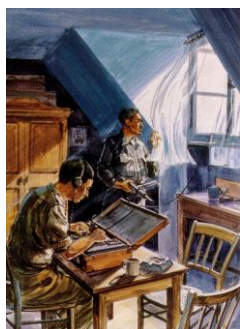
Nos camarades connaissaient les risques qu'ils prenaient !

La procédure des liaisons avec Londres

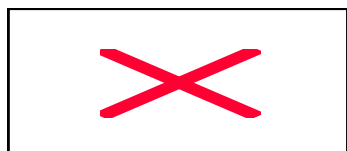
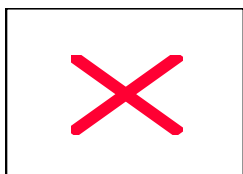


Voilà ce qu'en dit Pierre LORAIN – F2WL, dans son livre « Armement Clandestin en France »

"...Les "parachutages" d'émetteurs-récepteurs radio, voir des "opérateurs télégraphistes", furent organisés par le "Special Operation Executive" (S.O.E.) dès 1941, en collaboration avec "l'Intelligence Service" (MI-6) et le B.C.R.A de la France Libre. Ces transmissions radio clandestines devaient maintenir des liaisons radio bilatérales entre la FRANCE occupée et la centrale londonienne. Cela représentait une portée de 200 km minimum pour une station clandestine située dans le Pas-de-Calais et de 1000 km au maximum pour une station travaillant dans les Alpes-Maritimes. Les fréquences permettant de couvrir ces distances limites, avec une seule réflexion ionosphérique s'échelonnent de 3 Mc/s à 8 Mc/s. L'expérience démontra que les fréquences optima furent entre 8h00 et 18h00 autour de 6 Mc/s et entre 19h00 et 7h00 autour de 3 Mc/s. La puissance ne constitua par un élément déterminant... mais plutôt des impératifs de poids et d'encombrement obligeront à choisir des émetteurs de 1 à 10 watts... L'usage de la télégraphie manuelle s'impose, ainsi que la fréquence définie par un cristal de quartz... Chaque émetteur clandestin aura au maximum trois quartz, fixant une fréquence de jour, une fréquence de nuit et une fréquence d'urgence... Dès mai 1941, deux postes clandestins travaillent en France; en mai 1942 il y en a 7, et en août 1944, 53 réseaux clandestins, de plusieurs postes, envoient un tel volume de télégrammes chiffrés, qu'il faudra plusieurs centaines d'opérateurs radio dans les centres d'écoute britanniques. La centrale écoute aux jours et heures fixés avec chaque opérateur. La durée



d'une transmission sur une même fréquence ne doit dépasser en aucun cas cinq minutes, soit un message de 120 groupes ou 600 lettres. Enfin la durée des transmissions pour un seul jour ne doit jamais dépasser vingt minutes. En cas de message urgent, l'opérateur utilise son quartz "emergency". La centrale veille en permanence ces fréquences, et l'agent est assuré d'avoir une réponse à son message d'urgence une heure et dix minutes après qu'il l'aura transmis. La procédure est la suivante: BLK (exemple "indicatif du jour" de l'émetteur clandestin) QTC 1 QRK? K. réponse: BLK QRK QRV K. transmission du message, puis BLK QSL AS...

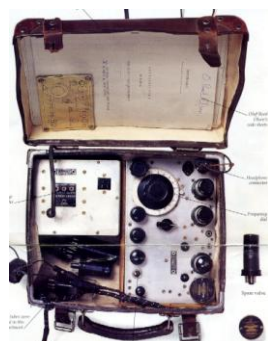


L'opérateur radio clandestin doit donc attendre 70 minutes la réponse, sans pouvoir bouger, portes verrouillées, yeux fixés sur la route guettant la sinistre Citroën noire, les oreilles aux aguets: Les 70 minutes sont une éternité... Les premiers postes parachutés sont le MARK XV et le PARASET construits en 1938, et d'un poids de plus de 20 kg, puis les types polonais B.P.3 à partir de 1943 (poids de 3 kg) et A.P.4, enfin les postes britanniques A MKII (9 kg) et le type 3 MK II Enfin des récepteurs miniatures (53 MK 1; récepteur "biscuit" M.C.R.1) et émetteurs miniatures, type 51/1...

LE MATERIEL : les postes T.S.F.



1) Le premier poste utilisé est le Mark XV, dès 1941 (Cyrano) Fabrication en 1938, avec des composants du commerce prévus pour les radioamateurs de 1937. Monté dans un coffret en bois vernis, destiné au début au service secret britannique du MI6. Puissance de 15 à 20 watts mais lourd (+ 20 kilos). Cependant ce poste restera en service jusqu'en 1945 dans les « antennes secrètes » de l'I.S. en France, y compris à Paris



2) En 1942, le « Paraset », poste anglais, puissance de 5 watts avec tube 6V6 au PA, utilisable de 3 Mc/s à 7,6 Mc/s. Poste extrêmement simple plus spécialement réalisé pour service de

renseignements, avec manipulateur incorporé particulièrement silencieux.



3) De 1941 à 1943, les postes polonais pour les centres secrets de l'IS et du MI6 : en 1941, le BP3, puissance de 30 watts, de 2 à 8 Mc/s. Puis en 1943 la série des AP4 (8 watts). 24 postes polonais à Paris, Lyon, Bordeaux et Reims assuraient la permanence des liaisons radios des agents du MI6 avec leur centrale.



4) les postes du S.O.E. à partir d'août 1942 : A MK I,

5) Puis en octobre 1942 A MK II, en trois coffrets séparés. PA 5 watts.

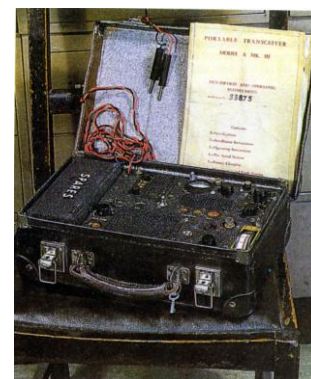


Une valise radio de la Résistance Française pour contacter Londres, cette pièce vient de la collection de Gérard PZVX (Ondes Magazine N°7).

6) Valise type B2 ou 3 MK II – 20 watts, 6L6 au PA, 3 bandes de 3 à 16 Mc/s, 15 kilos. Alimentation possible de 97 à 250 volts et batterie auto 6 volts. Toute antenne possible, avec sa boîte d'accord : corde à linge, gouttière en zinc, cheminée en tôle, sommier métallique, etc...

Possibilité de passer de secteur à batterie avec un simple basculement de position, ainsi

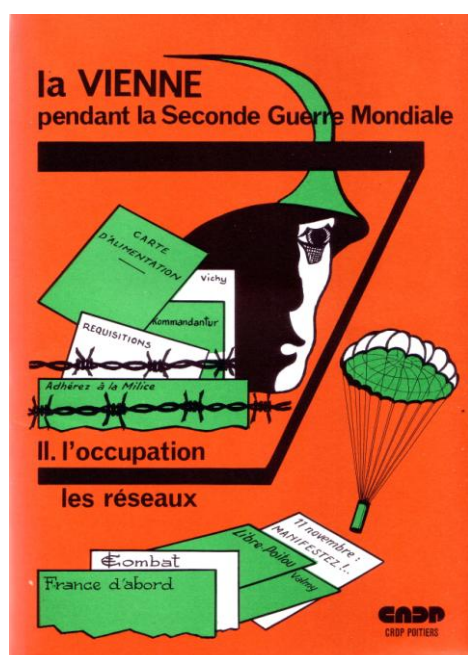
l'interruption de l'émission en deux secondes était négligeable, et les services de repérage pouvaient penser que l'émetteur clandestin n'était pas dans le pâté d'immeubles dont ils venaient de couper la distribution électrique. Même possibilité avec la valise A MK III, de 3,2 à 9 Mc/s, puissance 5 watts, poids de 2,5 Kilos, valise miniature de fin 1944.



7) poste « radio-téléphone » 13 MK 3, dit « S-Phone » à partir de 1944, pour les liaisons sol/avion lors des opérations avec les maquis ou pour récupération d'agents. Tubes subminiatures, fréquences duplex TX=337 Mhz et RX= 380 Mhz



8) Récepteur MCR1 ou « Biscuit » (Miniature Communication Receiver), fabriqué par la Cie Philoco. 30000 exemplaires sont parachutés à partir de 1944. «Biscuit » car emballé dans des boîtes de biscuits « Huntley&Palmer » de deux livres pour parachutage. De nombreux autres modèles ont également été aussi utilisés, sans parler des constructions « amateurs » : le récepteur RCD 31/1, émetteur miniature 51/1, etc...

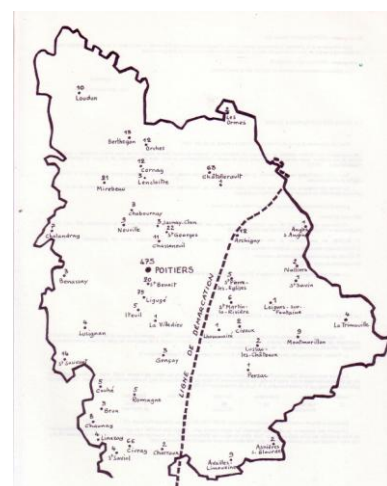


LES OPERATEURS RADIOS

La période noire de la Guerre...dans la Vienne

Les émissions radio avec Londres, dans les réseaux de Résistance.

Il faut se souvenir qu'après la défaite de 1940, la France fut coupée en deux zones : une zone occupée par les allemandes et une zone, dite, libre mais contrôlée par le régime de Vichy. Le département de la Vienne était séparé en deux par cette « ligne de démarcation ». De ce fait, dès 1940, les premiers réseaux de Résistance apparaissent : « S.R. Air 40 ; CND Castille ; Hector ; Gallia ; Réseau d'évasion ; Marathon ; Eleuthère ; Alliance ; Marie-Odile ; Turma Vengeance ; SOE Denis ; Réseau Louis Renard... sans parler de l'OCM, ni des FM, FTPF ou OS. La plupart des réseaux furent actifs jusqu'à la Libération de 1945 de la Vienne.



La transmission de messages radio, avec Londres, fut surtout l'œuvre des réseaux CND-Castille, Alliance et Zetland Dahlia de l'A.S. (armée secrète).

Le premier message fut celui émis par le « **CND Castille** » (réseau du « Colonel Rémy » - Gilbert RENAULT), avec le premier poste radio clandestin « Cyrano », suivi en mars 1941 du deuxième poste : « Roméo ». Le poste fut installé, entre autres, en 1942 dans le cabinet du docteur COLAS, à Loudun, où l'opérateur radio ANQUETIL put envoyer ses émissions.

Le réseau « **GALLIA** » du B.C.R.A. envoya de nombreux documents à Londres, et recevait les réponses par la BBC. Ainsi, à destination de la Vienne, voici des « messages personnels » :

- « *Le restaurateur prépare un bon repas* »
- « *La chienne a eu trois petits chiots* »

Le réseau « **Alliance** » installe un poste émetteur, qui fut installé à Poitiers, en dernier lieu chez Madame Edith AUGUSTIN, commerçante « modiste ». Le 31 décembre 1943, le réseau est démantelé par les allemands. Après la prison de la Pierre Levée, ce fut Fresnes, Compiègne et les camps de Schirmeck et du Stuthof. Tous les membres du réseau furent exécutés, sans jugement, dès leur arrivée au camp.

Le réseau « **Marie Odile** » était le réseau chargé de faire passer en zone libre les agents ou aviateurs anglais. Il compta jusqu'à 78 membres, dont notre camarade RENOUARD – « F3BO ». Le réseau devait rechercher aussi des terrains de parachutages. En octobre 1943, message de la BBC, pour annoncer une opération de parachutage :

- « *Le mur restera nu* »

Le réseau « **Turma-Vengeance** » recherchait des asiles sûrs pour ses agents, pour communiquer par radio avec avec Londres.

Le premier réseau du S.O.E. « **Scientist** » fut implanté dans la Vienne par la centrale des services secrets anglais, avec le parachutage en septembre 1942 de Lise de BAISSAC alias « Irène », ayant pour mission de créer à Poitiers un réseau. Lise de BAISSAC, ne connaissant personne à Poitiers, loua une chambre au 19 rue Boncenne, c'est à dire tout près de la « Feldkommandantur »... Dès son arrivée, elle créa un sous-réseau « Buckmaster », qui comporta jusqu'à 22 personnes. La mission était de trouver des volontaires pour recevoir des parachutages d'armes et de munition, en vue d'un éventuel débarquement allié. Le premier parachutage eu lieu dans la nuit du 13 au 14 février 1943, suite à liaison radio codée avec Londres. Messages retour sur la BBC :

- « *Michel ira dans le pommier ce soir* »



- « *Le vent déchire la voile avec ses dents* »
- « *Le poulet était bien cuit* »

L' « **Armée Volontaire et le Réseau RENARD** » furent fondés dès octobre 1940. L'opérateur radio RUIZ fut parachuté dans la nuit du 6 au 7 septembre 1941, pour aider l'Armée Volontaire à communiquer avec Londres. Pour les messages qui lui étaient destinés, la B.B.C prononçait :

- « *Tante Gertrude est très mal* »

Enfin, le réseau « **Zetland-Dalhia** » va installer à Saint-Savin, dès octobre 1942, un « centre d'émissions radio » :

... « *en avril 1943 débarque à Saint-Savin d'un camion, un petit jeune homme, avec sa valise. C'était « MARCEL », le radio annoncé...L'émission avec Londres eut lieu dans la salle à manger du café JACQUELIN, avec difficulté...Personne ne fut tenu au courant de son objet...L'émission terminée, le sympathique « MARCEL » reprit son revolver qu'il avait placé près du guéridon, et après avoir mangé deux œufs sur le plat, il attendit paisiblement l'arrivée de son camion...Pour éviter d'être victime du radio repérage, il changeait chaque jour de lieu d'émission...Nous ne savons rien de lui... Après le départ de « MARCEL », le 10 septembre 1943 a lieu la rencontre avec le nouveau radio « VINCENT » qui logea à Saint-Savin, ne sortant que pour les émissions avec Londres...Des émissions eurent lieu depuis Montmorillon, Antigny, Pleumartin... Il y eu des émissions quasi-quotidiennes, avec messages de réception de la B.B.C. :*

- « *Tiens, voilà du boudin* »
- « *le Mikado viendra ce soir* »
- « *J'ai cassé trois montres* »
- « *Les pommes de terre sont nourrissantes* »

De Patrick à Marguerite : - « Trois Maoris viendront ce soir avec trois Mahoneys prendre trois noix de coco » (message du 14 septembre 1943, pour parachutage d'armes)

L'organisation civile et militaire – O.C.M. – « **Réseau Centurie** », installe un poste émetteur à Airvault, puis à Quincay, pour correspondre avec le B.C.R.A. et Londres. Messages de la B.B.C., pour confirmer ses diverses actions :

- « *Nous irons boire un verre ce soir chez l'ami Fernand* »
- « *La nuit porte conseil* »
- « *A bon chat, bon rat* »

puis ensuite un groupe à Civray...

- « *Un ange, une femme inconnue* »
- « *Les dieux ont soif* »

L'action de ces réseaux dura jusqu'à leur démantèlement par la Gestapo, ou jusqu'à la Libération de la Vienne.

Les radios clandestins y prirent toute leur place et y ont payé un lourd tribut à la Victoire.

Evidemment, toutes les stations sont muettes pendant toute la durée de la « Deuxième Guerre Mondiale »... Cependant des camarades vont se « lever », et « entrer » en, ou dans, la « Résistance ». Un des notres va même le payer de sa vie. **Michel RENOUARD – « F3BO » est « Mort pour la France »**, en déportation en 1944. Voici son histoire, communiqué au REF, à la Libération, par Robert MALINGE – F3WA, qui était lui le chef para-militaire du « Réseau d'évasion - Marie Odile » pour le Poitou :



« Michel RENOUARD, - F3BO – avocat du barreau de Poitiers défend et tente de sauver les patriotes poursuivis par la Gestapo. Au sein du mouvement « **Résistance** », ainsi qu'au « **Réseau d'évasion** » auquel il appartenait, il sut mettre, sans jamais faiblir, malgré une santé déficiente, la foi ardente de son superbe courage au service de son idéal. Arrêté, emprisonné et maltraité dans la prison de la Pierre-Levée, il sut tout subir plutôt que de livrer le nom de ses amis. Déporté à Auschwitz, puis à Buchenwald, il connut ensuite le tragique destin des bagnes nazis » (cf. : Radio REF – 1946 : les membres du REF dans la Résistance)

Outre « F3BO » et « F3WA », notre camarade le docteur GIBERT – « F8DW » appartenait à une formation des FTPF. Voici son éloge, publié aussi dans Radio-REF n° 3/1948 :

« Inscrit régulièrement à une formation FTPF, à distribué ses armes personnelles pour formation d'une section locale. Médecin du maquis, otage volontaire des allemands, a pu sauver le jeune M...d'E...pris par la gestapo. A eu l'audace de conserver en ordre de marche son poste émetteur de 400 watts, déclaré comme appareil de diathermie. Comme chargé de mission, a pu écouler armes et matériel. »

Ant: VFO-RK 23 - 4 E 27 mod par 284A 100W.
 Tx: K.W.M.3 Collins
 Inpt: 180W P.E.P.
 Mod: A.C. ATM
 Ant: multi dipols
 Rx: H.R.O. Collins.

FRANCE R.E.F.
 A.R.R.L.
 WAC FONE
 WAC CW
 F.8DW
 Old 063
 The Old Cobras' STN
 et à XNA: 1929/1932 1923

TO RADIO :
 F.2 VX
 Date: 16-11-63
 Band: 7 Mcs
 R.S.T.: 58
 QTR: 10H 15 GMT
 Note: Tnd 106. Hpe 420.0 m
 QTH: Dr GIBERT, Sarzeau, Indre-et-Loire
 Province N° 8 PSE QSL
 my ma

Robert MALINGE REF 2.965
 4 rue de la PRAIRIE 7200, LE MANS

F 3 W A

QSO le F: F8BT TX: étags RO
 Radio à: TMG sur: MC/S Modulation: QRO
 QSA - QRK - QRM: 73\$
 QSB - QRN: 73\$ RX:
 Modulation: M.L. Antenne:

Observations: Ma carte est bien modeste en face de votre. Je vous souhaite nombreux DX et en core très bonne nuit!
 PSE QSL

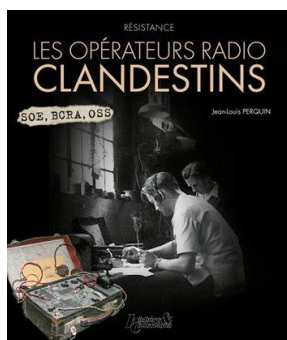
N'oublions pas !

" Ami entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines "

(Le chant des Partisans)

Les tous premiers "résistants", membres du R.E.F. vont montrer les quatre axes, où leurs compétences sont utiles:

- 1) Opérateur radio pour les liaisons avec Londres.
- 2) Fabrication, mise en état, réparation des postes émetteurs-récepteurs de l'A.S., puis des maquis.
- 3) Formation d'opérateurs radiotélégraphistes.
- 4) Remise en route de leur station pour diffusion régionale de la B.B.C.



1) OPERATEURS RADIOTELEGRAPHISTES

Nous pouvons relever dans la rubrique « les membres du REF et la Résistance » dans la collection des Radio REF de 1946 à 1948, **43** indicatifs ou numéros de membre de notre association.

Leurs actes héroïques y sont inscrits, aussi bien dans les rangs de l'A.S. :



Roger KESPY, F3JO, F3AR (Compagnon de la Libération), F8QM, F3OT,

Ou de l'Intelligence service anglaise – IS : F3CS,

Du BCRA des Forces Françaises Libres – FFL : FR8VX, F8QM, F8PA, F8RX, F8NE, Lt. DOUGADA, FT4AI, F3FQ, FT4AE, FT4AK, F8JZ,

Ou des réseaux organisés : Confrérie Notre Dame/ Castille (F8AV – F8JZ), Groupe Alliance (F3FO), Groupe Combat (F8XS), Réseau F2 (F8ZH), réseau polonais POWN (F3WM), Mouvement Libération (F3BP), organisation Samoyède (Camille BUYSE), groupement OCM (J.M. SEVOZ), Mouvement Résistance (F3BO)



Des Forces Françaises de l'Intérieur – FFI et Maquis : F8BV, F8GH, F3JF, M. MOQUE, J. CONSEIL, P. DUBOIS, F. GOUGEARD, F8YO, Guy DUCHENE, F8NR, F8LX, F3NW, F3JF, F3LH, F8NB, F8PA, F3QB, A. MARTIN, TOULLAT, F8QL, F3NR, BERTRAND, F8QK, G. AUBERT, Abbé REMONAY – AR8AB, BENOIT, F8XN, F8LR,

Ou des Francs Tireurs Partisans – FTP : F8DW, F3WA,



La fabrication des postes émetteurs ou récepteurs de radio est interdite

PARIS, le 15. — Par ordonnance en date du 15 décembre 1944 modifiant et complétant l'ordonnance concernant la sauvegarde de l'unité occupée, le Militärbefehlshaber in Frankreich a modifié le § 17 de cette dernière ordonnance ainsi :
1. - Émetteurs-radio et récepteurs. — 1°. Quiconque aura fabriqué, fait fabriquer, vendu, acheté, loué, prêté ou transporté des émetteurs-radio-récepteurs ou radio-télégraphiques, y compris ceux d'amateur, sans y être autorisé par le Militärbefehlshaber in Frankreich ou par une autre autorité habilitée à cet effet, sera puni de la peine des travaux forcés de durée de l'emprisonnement ou d'une amende, et, dans les cas où l'emprisonnement ou la peine de mort. L'amende pourra en outre être prononcée avec la peine des travaux forcés ou avec celle de l'emprisonnement.
2°. Quiconque aura fabriqué, sans les autorisations, des radiotelegraphiques ou radio-télégraphiques, y compris ceux d'amateur, des appareils radio-télégraphiques ou radio-téléphoniques, y compris ceux d'amateur, sera puni de la même peine.
3°. Les prescriptions des alinéas 1° et 2° sont également applicables aux appareils destinés à être acquis ou vendus par des services publics.
Les prescriptions suivantes fixent la mode d'application en son domaine des prescriptions des alinéas 1° et 2° précitées :
a) Toutes les commandes allemandes qui portent le visa et le numéro d'autorisation de la « radio » sont considérées comme autorisées et peuvent être exécutées sans visa.
b) Toutes les autres fabrications sont régies par les prescriptions suivantes :
1°. Des permis à l'autorisation de fabrication d'émetteurs-radio et de récepteurs-radio de toute sorte, y compris les appareils servant à l'usage commercial, faite dans les conditions prévues par les prescriptions ci-dessus.
2°. L'autorisation est accordée par le Militärbefehlshaber in Frankreich par application d'un visa de l'Administration individuelle française, délivré par le représentant français concerné par la fabrication.

3°. Les fabricants adressent les données d'autorisation au secrétaire à la réparation. Elles doivent contenir les indications suivantes :
a) Spécifications de la commande ;
b) Désignation de l'élève ;
c) Désignation du fournisseur (fabricant) ;
d) Emploi prévu de l'appareil ;
e) Indications techniques (cable, type de pile, etc.) ;
f) Logement des composants ;
g) Procédure de l'essai ;
h) Pour appareils récepteurs : liste des ondes, nombre des piles.
4°. Si le fabricant titulaire de l'autorisation ne passe la commande en tous ou en partie à un autre fabricant ou s'il fait fabriquer par un tiers les organes servant à constituer ou compléter l'appareil, il doit en faire mention dans les données d'autorisation, en précisant le nom du tiers et le lieu de fabrication.
5°. Pour le service transféré, les dispositions suivantes sont applicables :
1°. Tous les appareils fabriqués ou en cours de fabrication, au moment de leur transfert, sont déclarés au secrétaire à la réparation, au moment de leur transfert, et le fabricant doit en faire mention dans les données d'autorisation.
2°. Les données d'appareil sont à déclarer au secrétaire à la réparation, avec mention de l'adresse du fabricant, au moment de leur transfert, et le fabricant doit en faire mention dans les données d'autorisation.
3°. Tous les appareils en cours de fabrication, mais non encore terminés, sont à déclarer par lettre recommandée et logués le 15 février 1944 au secrétaire de la réparation, avec mention de l'adresse du fabricant, au moment de leur transfert, et le fabricant doit en faire mention dans les données d'autorisation.
4°. Si le fabricant n'a pas, avant le 20 février 1944, donné de nouvelles indications, le secrétaire à la réparation, sur avis du Militärbefehlshaber in Frankreich, peut procéder à l'immobilisation de l'appareil. Le constructeur s'adressera aux services de par le § 17 alinéa 3 de l'ordonnance concernant la sauvegarde de l'unité occupée.
Par son Militärbefehlshaber in Frankreich, der chef der Militärverwaltung.

ECONOMISEZ L'ELECTRICITE
Vous ne tirez pas de chèques sans provision ? Apprenez à surveiller !
Une indemnité spéciale aux infirmières

ILS FABRIQUENT DES POSTES

Nous trouvons 20 indicatifs et membres du REF :
Roger KESPY (MPF), ROQUE, F8BO, F9AF, F3RO, J. CONSEIL, F8ZH, F8GH, F3WM, F3BP, Guy DUCHENE, F8PA, F3EO, ROBILLARD, F8QK, BUCHMANN, AR8AB, BENOIT, F3GL, F8AV.

REDIFFUSION DE LA BBC ou d'ALGER

*"Les sanglots longs des violons de l'automne
Bercent mon cœur d'une langueur monotone"*
(Message de la BBC, pour annoncer le débarquement de Juin 1944)

" Parallèlement aux organisations militaires, des amateurs travaillaient en liaison avec la résistance civile, grâce à leurs stations reconstruites; ils transmettaient les programmes français de la B.B.C.. C'est ainsi que l'on peut mentionner "Radio 41", "Radio Centre Liberté". Depuis le début 1942 jusqu'à la Libération ce dernier a retransmis les programmes de Londres, Brazzaville, Léopoldville et la N.B.C, à la barbe de l'occupant, et avec une puissance de 230 watts. Le lieu d'émission ne varia jamais; mais sa sauvegarde fut assurée par la multiplicité

des longueurs d'ondes utilisées" (cf.: "Radio-REF" - 1946). Ainsi F3QX - P. GARONNE retransmet sur ondes moyennes dès le 15 octobre 1941, les émissions de Londres et Alger "en maintenant son horaire, à la barbe des occupants dont les visites domiciliaires se multiplient » (Radio-REF), puis F8BO - Pierre HERBET monte " Radio Libération ", qui transmet sur 43 m, entre 22 heures et 23 heures, les nouvelles de Londres.



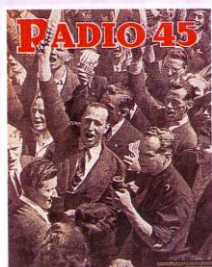
Enfin F8KW - M. LAGRUE monte dans l'enceinte de la Sté Loth un poste de 1 kW en 1943. Le 10 août 1944, il reçoit l'ordre de transférer son poste au Ministère de Grenelle. Les combats de la Libération de Paris l'empêche de le déplacer, aussi dès le 20 août F8KW met le poste en service, depuis les locaux de l'usine et en assure le fonctionnement, la garde et la défense.

Pendant onze jours les échos sur la Libération de Paris sont diffusés, sur ce qui deviendra le premier poste de la "Radiodiffusion Française". (Radio-REF").

F8KW reçut pour cette action, entre autre, une lettre élogieuse de Jean GUIGNEBERT, 1er directeur général de la radiodiffusion renaissante...

LA RADIO DE LA LIBÉRATION

Comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, les Parisiens apprirent tout soudain par la radio la libération de leur ville, alors que beaucoup, exposés aux aléas de la bataille, ne s'en doutaient guère. Cette nuit de la Saint-Barthélemy, où la radio clandestine se révéla au grand jour — si l'on peut ainsi dire — les coups de feu zébraient le ciel de la capitale. Mais ce n'est pas sans une grande émotion que les auditeurs apprirent que la division Leclerc était arrivée à Paris, qu'elle était à l'Hôtel de Ville, et qu'il ne nous restait plus qu'à sortir dans Paris et à pavoiser. La radio, messagère de bonne nouvelle, invitait MM. les curés à faire sonner leurs cloches et s'empressait de nous en transmettre l'allègre carillon. Heures d'enthousiasme indicible, dont chacun gardera le vibrant souvenir.



Le 18 août 1944, la Résistance s'installe dans le studio de l'Essai, à Paris. Le 20 août, «La Marseillaise» retentit sur les ondes avec l'annonce «Ici Radiodiffusion de la Nation française». Le 22, Pierre Crénesse (ci-contre) lit un premier bulletin d'information sur les combats en cours. Le 24 août au soir, les chars du général Leclerc arrivent. L'émetteur de fortune ne permet pas de diffuser la nouvelle. Pierre Schaeffer a alors l'idée de faire sonner les cloches de la ville à toute volée.

"...Le 18 août 1944, la Résistance s'installe dans le studio d'essais, à Paris. Le 20 août "La Marseillaise" retentit sur les ondes avec l'annonce 'Ici Radiodiffusion de la Nation Française'.

Le 22 Pierre CRENESSE lit un premier bulletin d'informations sur les combats en cours. Le 24 août au soir les chars du général LECLERC arrivent. L'émetteur de fortune ne permet pas de diffuser la nouvelle

à tous. Pierre SCHAEFFER à alors l'idée de faire sonner les cloches de la ville..." (cf.: Livre "La Radio, rendez vous sur les Ondes". A.SABBAGH -Gallimard 1995).

Sabotages lignes téléphoniques et autres

F9BU,



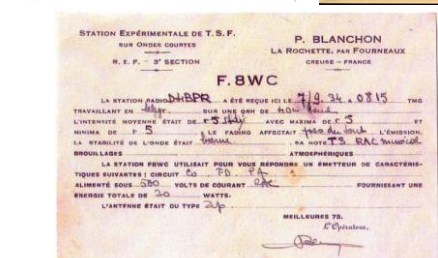
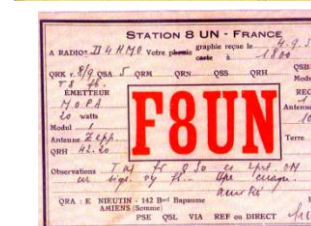
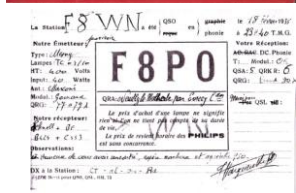
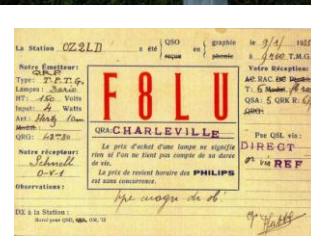
MEMBRES DU REF « Morts pour la France – 1940 - 1945 »

N'oublions pas nos camarades, tués aux combats de la libération :
F3CD, F3EZ/FB8AA,
dans la « défense passive » : F3JE ; fusillés ou morts en déportation : F8PO,
F8LR, F8GS, F3AH, F8RX, F8BV, F3FO, F8FG, R.KESPY, Abbé
FLEURY, F8BF, F8WC, F8UN, F8LU, F3BO, F3OB, P. PREVOST.

Cette soirée leurs était dédiée !



(documents communiqués par Michel FALIERES - F8GS, Membre du FICRI, FAREI et FISSOT pour l'abbé FALIERES)



5 décembre 2012